



Vitry, le 22 novembre 2013

## Commission "Spectacles"

### CARTES MUSEES 2014

La commission Spectacles continue d'assurer la gestion des cartes de musée.  
Nous vous recommandons de lire attentivement ce qui suit et de **respecter les instructions**.

#### Attention :

- Ces inscriptions seront prises **en une seule fois** et non renouvelées dans l'année.
- Pour que vos cartes musées soient prises en compte, **vous devez être à jour de vos cotisations 2014**.
- Pour les **cartes SESAME**, une note vous sera envoyée ultérieurement en début d'année 2014

#### Important :

- **Vous devez remplir entièrement le formulaire particulier à chaque musée**, que vous pouvez retrouver sur le site ARPA ([www.arpa-vitry.net](http://www.arpa-vitry.net))

Pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, ces formulaires peuvent être demandés à Geneviève BARRERE (01 46 33 45 26) ou Jean-Marie SEVERE (01 43 70 80 41)

- **vous devrez le joindre obligatoirement à votre inscription ainsi que les justificatifs nécessaires**. En cas de non respect de ces règles votre demande ne sera pas prise en compte.

- *Pour les tarifs liés à une condition d'âge, joindre une photocopie de la carte d'identité*
- *Pour le PINACOPASS joindre une photo d'identité. Merci de regarder les conditions d'accès pour la pinacothèque, avec le pass*
- *Pour toutes les autres situations joindre une photocopie justificative.*

## **Modalités d'inscriptions**

1 - Remplissez le bulletin joint, avec le nombre de cartes et les musées choisis.

2 - Calculez le coût total de vos cartes (Adhérents et extérieurs) et reportez-le sur le bulletin d'inscription.

**POUR LES CARTES COUPLES ET DUO, LA SUBVENTION NE SERA ATTRIBUEE QUE SI LES 2 PERSONNES FIGURANT SUR LA CARTE SONT ADHERENTES  
POUR LA CARTE UNIVERSCIECE NOUS NE PRENDRONS QUE LES ADHESIONS INDIVIDUELLES**

3 - Calculez le montant total à payer.

4 - Libellez vos chèques à l'ordre de l'ARPA Vitry.

5 - Conservez une copie de votre bulletin d'inscription et adressez votre dossier à l'ARPA-Vitry, avec :

- Le bulletin d'inscription,
- le(s) formulaire(s) de demande(s) de cartes musées dûment remplis,
- les justificatifs éventuels (photocopies),
- votre chèque de règlement (chèque d'adhésion séparé)

**Date limite d'inscription : Vendredi 13 décembre 2013**

La commission Spectacles :

Geneviève BARRERE: [genevieve.barrere@wanadoo.fr](mailto:genevieve.barrere@wanadoo.fr), Sylvie CHIARAMONTI, Bernard DREYER, Jacques GIRAULT, Daniel MARTIN, Jean-Marie SEVERE

**Adresse postale : SANOFI Recherche & Développement - C.R.V.A.  
A.R.P.A. - VITRY**  
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex  
**Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr**



**Association des Retraités  
et Préretraités Sanofi-Aventis de Vitry**

**CARTES MUSEES**

**Date limite d'inscription : Vendredi 13 décembre 2013**

**Bulletin d'inscription**

à retourner à l'ARPA avec le règlement

<b>NOMS Prénoms</b>	
<b>Téléphone portable</b>	
<b>Adresse courriel</b>	

MUSEES	PRIX ARPA		PRIX EXTERIEUR		Prix total
	Nombre	Prix unitaire	Nombre	Prix unitaire	
<i>Musée d'Orsay</i> ..... Solo		30,00 €		37,00 €	
..... Duo		46,00 €		58,00 €	
<i>Musée du Louvre</i> ..... Solo		48,00 €		60,00 €	
..... Duo		72,00 €		90,00 €	
<i>Pinacopass .</i> ..... Solo <i>Pinacothèque</i>		48,00 €		60,00 €	
<i>Institut Monde arabe</i> Individuel		24,00 €		30,00 €	
..... Couple		40,00 €		50,00 €	
<i>Palais de la découverte et Cité des Sciences (Pass Science)</i>					
.....Plein tarif		22,00 €		28,00 €	
.....Plus de 60 ans		18,00 €		23,00 €	
<b>Montant total à payer (chèque à joindre)</b>					

**Cotisation 2014 (chèque séparé)**

	Par adhérent	Nombre	Total
Cotisation statutaire	36,00 €		
Cotisation statutaire + Cotisation Solidaire (36,00€ + minimum 6,00 €)	-----		

Adresse postale : SANOFI Recherche & Développement - C.R.V.A.  
A.R.P.A. - VITRY  
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry-sur-Seine cedex  
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : arpa.vitry@orange.fr